

# Définitions des sphères de la diversité des candidates et candidats volontaires

## Personne autochtone

Selon la [Loi sur l'équité en matière d'emploi](#), une **personne autochtone** est quelqu'un qui s'identifie comme membre d'une Première Nation, Métis ou Inuit. Les Indiens de l'Amérique du Nord ou les membres des Premières Nations incluent les Indiens visés par un traité, les Indiens inscrits ou de plein droit, ainsi que les Indiens de fait et les Indiens non-inscrits.

## Membre d'une minorité visible

Selon la [Loi sur l'équité en matière d'emploi](#), font partie des **minorités visibles** les personnes, autres que les autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche, peu importe son leur lieu de naissance. Le groupe des minorités visibles comprend les catégories de réponses suivantes :

- Arabe
- Noir
- Chinois
- Philippin
- Japonais
- Coréen
- Latino-américain
- Asiatique du Sud
- Asiatique du Sud-Est
- Asiatique de l'Ouest
- Blanc/Caucasien
- Groupe absent de la liste d'options
- Je préfère ne pas répondre

## Langue

Dans la section **langue**, on vous demande d'indiquer votre langue principale. Les réponses possibles sont les suivantes :

- Anglais
- Français
- Français et anglais (bilingue)
- Autres (bilingue)
- Autre (espagnol, mandarin, etc.)

## Personne neurodivergente

La **neurodiversité** désigne des variations naturelles dans le cerveau humain, comme l'autisme, la dyslexie, la dyspraxie et autres troubles neurologiques (p. ex. TDAH, troubles d'apprentissage).

## Personne vivant avec un handicap

Selon la [Loi sur l'équité en matière d'emploi](#), une **personne vivant avec un handicap** est une personne qui a une déficience durable ou récurrente soit de sa capacité physique, mentale ou sensorielle, soit d'ordre psychiatrique ou en matière d'apprentissage et qui :

- considère qu'elle est désavantagée en matière d'emploi en raison de cette déficience
- pense qu'elle risque d'être considérée comme étant désavantagée par son employeur ou d'éventuels employeurs en raison de cette déficience

Cette définition vise également les personnes dont les limitations fonctionnelles liées à leur déficience font l'objet de mesures d'adaptation pour leur emploi ou dans leur milieu de travail. Les types de handicaps comprennent :

- les troubles de coordination ou de dextérité (difficulté à se servir de ses mains ou ses bras, par exemple pour saisir ou utiliser une agrafeuse ou pour travailler au clavier)
- les troubles de mobilité (difficulté à se déplacer d'un local à l'autre, à monter ou à descendre les escaliers, etc.)
- la cécité ou la malvoyance (incapacité ou difficulté à voir)
- la surdité ou la malentendance (incapacité ou difficulté à entendre)
- les troubles d'élocution (incapacité à parler ou difficulté à parler et à se faire comprendre)
- les maladies mentales (altérations de la pensée, de l'humeur ou du comportement comme l'anxiété, la dépression le trouble psychiatrique)
- les autres handicaps

## Personne soignante

La question sur les **personnes soignantes** demande si vous vous identifiez comme quelqu'un qui prend soin d'une personne à charge. Une personne à charge est une personne qui dépend de vous financièrement ou qui a besoin de votre aide pour ses besoins et soins personnels de base.

## LGBTQ2S+

Dans la section **LGBTQ2S+**, on vous demande si vous vous identifiez comme membre de la communauté LGBTQ2S+ (lesbiennes, gais, bisexuel·le·s, transgenres, queers ou en questionnement, bispirituel·le·s, plus).

## Identité de genre

L'expression **identité de genre** désigne le fait de se sentir femme, homme, les deux, aucun ou autrement, selon où l'on se positionne sur le continuum de l'identité sexuelle. Si vous ne savez pas exactement quoi répondre ou si votre identité de genre ne correspond à aucune des réponses offertes, vous pouvez sélectionner « Je préfère ne pas répondre » ou « Identité de genre absente de la liste d'options ». Les réponses possibles sont définies comme suit :

- **Homme** désigne une personne qui s'identifie comme un homme.
- **Femme** désigne une personne qui s'identifie comme une femme.
- **Transgenre** désigne une personne dont le sexe assigné à la naissance diffère de son identité de genre.
- L'expression **personne non binaire** désigne quelqu'un qui s'identifie ou s'exprime d'une façon qui ne correspond pas aux catégories binaires de genre « homme-femme ».
- L'expression **personne au genre fluide** désigne quelqu'un dont l'identité ou l'expression de genre change ou se déplace dans le spectre du genre.
- L'expression **personne de genre queer** désigne quelqu'un qui ne suit pas les stéréotypes de genre basés sur le sexe qu'on lui a assigné à sa naissance. Cette personne peut s'identifier et s'exprimer comme « un homme féminin » ou « une femme masculine » ou comme une personne androgyne, en dehors des catégories « garçon/homme » et « fille/femme ».
- L'expression **personne bispirituelle** est utilisée par certains peuples autochtones de l'Amérique du Nord pour désigner quelqu'un qui a un esprit masculin et un esprit féminin ou dont l'identité de genre, l'orientation sexuelle ou l'identité spirituelle n'est pas limitée par la dichotomie homme-femme.